

MAIRIE  
DE  
BOSC RENOULT EN OUCHE  
27330



02.32.44.33.40  
02.32.44.37.18

[bosc.renoul.t.en.ouche@wanadoo.fr](mailto:bosc.renoul.t.en.ouche@wanadoo.fr)



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 26 Avril 2011

<p><u>Nombre de membres en exercice</u> 11</p> <p><u>Nombre de membres qui ont pris part à la délibération</u> 7</p>	<p>L'an deux mil onze, le vingt six avril à vingt heures trente, le conseil Municipal de la commune de Bosc Renault en Ouche régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Madame MADELON Françoise (Maire).</p>
<p><u>Date de la convocation</u> 18/04/2011</p>	<p><u>Présents :</u> Mmes ROMBAUT Claudine et MOTIN Mireille. Mrs TORCHET Vincent, BROSSE Michel, MONNIER Marc, PROFIT Jean-François et MADELON Jean-Louis..</p>
<p><u>Date d'affichage</u> 28/04/2011</p>	<p><u>Absents :</u> Mme BUONOMO Bernadette.</p> <p><u>Pouvoirs :</u> M. POTTIER Alain donne pouvoir à M. TORCHET Vincent M. NABOULET Camille donne pouvoir à M. MONNIER Marc</p>
<p><u>Objet de la délibération</u> <b><u>Délibération SCOT</u></b></p>	<p>Madame le Maire présente aux conseillers municipaux le nouveau projet de Schéma de Cohérence Territoriale arrêté au 4 janvier 2011 pour avis.</p> <p>Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis défavorable à ce nouveau projet.</p>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture de Bernay le 28/04/2011 et publication ou notification du 28/04/2011</p>	
<p>  Le Maire Françoise MADELON</p>	